

Décision

Générale

modern

Décision n° 88-0675/PR/EN portant organisation d'une session du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat technologique, session 1988.

n° 88-0675/PR/EN

Ministère
Ministère de l'éducation nationale

Date de publication
15 juin 1988

Numéro JO
n° 11 du 15/06/1988

Date du numéro
15 juin 1988

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU les lois constitutionnelles n°LR/77-001 et LR/77-002 du 27 juin 1977

VU l'ordonnance n°LR/77-008 en date du 30 juin 1977

VU le décret n°87-098/PRE du 23 novembre 1987 portant nomination des membres du gouvernement

VU le décret n°79-116/PR/ EN portant création d'un baccalauréat de l'enseignement du second degré

SUR proposition du ministre de l'Éducation nationale.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Il est ouvert pour l'année scolaire 1987-1988, une session du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat technologique.

Article 2

Ces examens se dérouleront au Lycée de Djibouti à par Dessin et éducation artistique : 1er juin 1988. Musique : 2 juin 1988. tir de 7 h, aux dates suivantes : A. Épreuves anticipées de français comptant pour le baccalauréat de 1989 et épreuves de français comptant pour le baccalauréat 1988 (séries A-B-S-C-D-E)

- Oral : 8, 9, 11 et 12 juin 1988
- Écrit : 20 juin 1988. B. Épreuves anticipées de français comptant pour le baccalauréat de 1989 et épreuves de français comptant pour le baccalauréat 1988 .(séries G 1- G 2 – F) – Oral : 9, 11 et 12 juin 1988
-

Ecrit : 22 juin 1988. C. Baccalauréat de l'enseignement du second degré: Épreuves orales du premier degré : les 8, 9, 11 et 12 juin 1988. Épreuves écrites : les 14, 15 et 16 juin 1988. Première délibération : le 21 juin 1988. Deuxième groupe d'épreuves : les 22 et 23 juin 1988. Deuxième délibération : le 24 juin 1988. D. Baccalauréat technologique– (séries G 1 et G 2) Épreuves écrites et pratiques : les 3, 8, 20 et 21 juin 1988. Épreuves orales du premier groupe : les 9, 11, 12, 13 et 14 juin 1988. Première délibération : le 24 juin 1988. Deuxième groupe d'épreuves : le 25 juin 1988. Deuxième délibération : le 26 juin 1988.

Article 3

Les épreuves facultatives sont fixées comme suit : Dessin et éducation artistique: 1er juin 1988 Musique : 02 juin 1988

Article 4

La commission d'examen est constituée comme suit : 1 – Chef de centre : Monsieur le Proviseur du Lycée. 2 – Secrétariat : Mme Espinasse, Nicolas, Boll et Mlle Mibrathuy. Jurys de corrections et d'interrogations Baccalauréat de l'enseignement du second degré : Membres

	Jurys Philosophie M. Paty			
	Certifié	D M. Abdillahi	Maîtrise	
psychologie	A 2, C M. Lepipeç	A.E.	A	
1, B Français-Latin-Grec Mme Boularès ,		Certifié L C.	A 2, B M.	
Gangloff	Bi-adm. L. C.	D M. Bruni	Certifié L.	
M.	C, D M. Serbu	Certifié L. M.	A I Mathématiques M.	
Muller	Certifié	A I Mme Meunier	Certifiée	A2
M. Martine	Certifié	B M. Maurel	Certifié	C
Mlle Courdurie	Certifiée		D Histoire- Géographie Mme	
Bonnefoy	Certifiée	A I M. Meunier	Agrégé	A2 M.
Guichard	Certifié	B Mme Gangloff	Certifiée	C
Mme Luans	Certifiée		D Arabe M.	
Abdourahman	Licencié	A1, A2 M. Mourad		
Mahamoud	Licencié	B M.Mahamoud Sayed	Licencié	C,D
Anglais Mme Espinasse		A.E.	A1,C	
Mlle Arbalette	Certifiée		A2,D Mme	
Mazenod	Agrégée		B Allemand M.	
Serbu	Certifié		A1,B,C,D Espagnol	
Mme Miens	Certifiée		A1,B,C,D	
Mme Abdillahi	Licenciée		A2 Italien Mme	
Raffy-Burgat	A.E.		A2,B,C Sciences	
physiques M.Luans		Certifié	B,C	
M.Beaulaton	Certifié		C	
M.Barbet	Certifié		D Sciences	
naturelles Mme Couloubel		A.E.	A1,B,D Mme	
Abejean	Certifiée	C Mlle Sebastiani	Certifiée	C
Sciences économiques et sociales M Bachir			Licencié	B
Education musicale Mme Mauriès		A.E.		B Arts plastiques
M Albertini	Certifié		A1,A2,B,C,D Education physique	
et sportive Président: M Kamil Mahfoud		Certifié		A1,A2,B,C,D
Membres: Mme Martin		Certifiée	« Mme	
Meyer	Certifiée	« Mme Saada Hassan	P.A	«
M Ali Abdi	P.A	« M Ibrahim Ahmed	P.A	«
M Mahamoud Abdourahman	Certifié		« Jurys de corrections et d'interrogations	
Baccalauréat technologie – (séries G1 et G2) Français Mlle Magnès			Certifiée	G1
M Renaud	Iden		G2	
Anglais M Mazenod	Agrégée		G1 M	

Cornille	A.E.	G2 Arabe M. Mourad	
Mahamoud	Licencié	G1 M. Abdourahman	Licencié
Espagnol Mme Miens		Certifiée	G1 Allemend M.
Serbu	Licencié	G2 Economie général Economie	
d'entreprise – droit M. Dufféal		Certifié	G1,G2 M.
Abdoulkarim	Licencié	G1,G,2 Italien Mme Raffy-Burgat	A.
E.	G2 Etude de cas Mme Cuenin	PTA	G1
Outils et techniques de communication Mme Cuenin		PTA	G1
Mme Hassan	MA. BTS	G1 Connaissances du	
monde contemporain M. Meunier		Agrégé	G1
Mme Bonnefoy	Certifiée	G2 Mme	
Luans	Certifiée	G2 Méthodes administratives Mme	
Cuenin	PTA	G1 Mme Hassan	MA. BTS
Techniques quantitatives de gestion M. Lachez		Certifié	G2
M. Pannetier	Certifié	G2 Mathématiques	
M. Jeantet	Certifié	G1,G2 Mme	
Meunier	Certifiée	G2 Education artistique M.	
Albertini	Certifié	G2 Economie sociale et	
familiale Mme Cuenin	PTA	G2 Education	
physique et sportive Président: M. Kamil Mahfoud	Certifié	G1,G2	
Membres: Mme Martin	Certifiée	« Mme	
Meyer	Certifiée	« Mme Saada Hassan	P.A
M. Ali Abdi	P.A	« M. Ibrahim Ahmed	P.A
M. Mahamoud Abdourahman	Certifié	« Jurys de corrections et d'interrogation épreuves	
anticipées de français comptant pour le baccalauréat session 1989 et épreuves de français comptant pour le baccalauréat			
1988. Membres		Jury M. Brachet	Certifié
G Mlle Magnés	Certifiée	A, F, G M. Renaud	IDEN
G Mme Boularès	Certifiée L.C.	B M. Serbu	Certifié
L.M.	B, G M. Gangloff	Bi-adm. L.C.	S
M. Gelis	Certifié	S, E M. Bruni	Certifié
L.M.	G		

Article 5

La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le président de la République, et par ordre, Le directeur de Cabinet ISMAEL GUEDE HARED.